

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 49

21^e année • mercredi 5 décembre 2018

L'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

Après un long suspense, le 56^e Congrès de l'Union syndicale suisse a nommé à sa tête le socialiste Pierre-Yves Maillard, alors que sa concurrente, Barbara Gysi, a obtenu un score honorable. Un vote serré témoignant des enjeux à venir pour le mouvement syndical et de la place des femmes en son sein. Les délégués ont également adopté de nombreuses propositions et résolutions, et décidé de préparer une initiative pour une 13^e rente AVS.

PAGES 6-7

POINT DE MIRE

Travail gratuit et épuisement: c'est non!

Sylviane Herranz

Le monde est devenu fou. Les riches sont de plus en plus riches, les pauvres de plus en plus pauvres, ceux qui ont du travail doivent travailler toujours plus, et ceux qui n'en ont pas peinent toujours plus à en trouver... Cet emballement n'est pas près de s'arrêter et sera l'un des défis de la nouvelle ère qui s'ouvre après le Congrès de l'Union syndicale suisse tenu ce week-end. Parmi les échéances proches, ces projets de révision de la Loi sur le travail, ouvrant les portes à

une flexibilité totale pour 1,4 million de salariés en Suisse. Des projets dont la consultation s'est achevée hier et qui doivent encore être soumis au Parlement. Des projets issus de propositions de flexibilisation du travail, présentés par le démocrate-chrétien Konrad Graber et la libérale-radical Karin Keller-Sutter, qui brigue aujourd'hui un siège de conseillère fédérale.

Que proposent ces deux politiciens? Rien de moins, pour Karin Keller-Sutter, que de supprimer l'obligation de saisir le temps de travail pour les «spécialistes» ou les cadres, termes suffisamment larges pour concerner 40% de la population active. Une mesure qui favorisera le travail non payé. Konrad Graber veut une flexibilisation quasi totale du temps de travail pour les mêmes catégories de salariés: annualisation du temps de travail, libéralisation du travail de nuit (selon le projet, la nuit ne durerait que de minuit à 4h du matin...), dérogations au travail du dimanche. Une déréglementation permettant des journées de 15 heures, des semaines de 73 heures, selon les syndicats. Pour les salariés, cela signifierait une perte de contrôle sur leur existence et générerait stress, burn-out et autres maladies liées aux longues durées de travail. A l'heure où les travailleurs sont toujours plus sous pression, que ce soit sur les chantiers, dans

les usines, les magasins où le rendement maximum est visé, ou dans la santé, les écoles, les services publics où il faut faire toujours plus avec moins de ressources, les budgets étant fragilisés par une fiscalité favorable aux plus riches et aux entreprises, de telles déréglementations de la Loi sur le travail, déjà peu protectrice, sont une véritable déclaration de guerre contre la population laborieuse. En témoigne la levée de boucliers, la semaine dernière, de l'Alliance contre le stress et le travail gratuit, constituée des syndicats, de la Société suisse de médecine du travail, de personnels de la santé, comme l'Association suisse des médecins-assistants et chefs de clinique. Une autre coalition, l'Alliance pour le dimanche, qui comprend, outre des syndicats, des organisations religieuses, a aussi vertement réagi.

Ces deux alliances annoncent qu'elles s'apprêtent à combattre, dans les urnes, ces projets de déréglementations. Pour que la loi du profit maximum ne puisse s'imposer, pour que la santé de tous les travailleurs et de toutes les travailleuses soit protégée en Suisse, ce qui est déjà loin d'être le cas (voir en page 9), il est nécessaire de passer à l'offensive, et de lutter dès maintenant pour que ces projets de révision soient stoppés. ■

PROFIL



Jacques Reinhard, l'artisan du temps

PAGE 2

TERTIAIRE

McDonald's doit renoncer à Uber Eats!

PAGE 3

VENTE

Non aux extensions des horaires

PAGE 5

INDUSTRIE

Non respect des employés chez Pharmafocus

PAGE 9

UN ARTISAN QUI VOYAGE DANS LE TEMPS

Spécialiste de nos ancêtres les Lacustres, Jacques Reinhard a plus d'une corde à son arc

Aline Andrey

Dessin, archéologie, tissage et vannerie primitive, autant d'arts que manie avec dextérité Jacques Reinhard, le tout enrobé d'une bonne dose de pédagogie et d'amour de la transmission. Si l'artisan est doté d'une patience infinie, il ne tient pas en place et travaille sans cesse. Au point qu'en ce mois de décembre, il jongle entre une exposition de dessins et la fabrication de divers tissages pour le marché des artisans de Fribourg. Il y a peu, il donnait encore des stages de vannerie sauvage au Village lacustre de Gletterens, dont il est l'un des initiateurs. A deux pas, dans l'ancienne laiterie du village de Grandcour, il nous ouvre les portes de son atelier. Plusieurs travaux sont en suspens sur les métiers à tisser: écharpes, linges et torchons. Torchon, un mot qu'aime bien cet homme aux mains travailleuses, admiratif de ses grands-parents paysans, des agriculteurs et des pêcheurs de sa région. «Ils m'ont beaucoup appris sur la nature et l'utilisation des matières premières qu'elle nous offre. Ce sont des gens pauvres qui se débrouillent.» Lui-même ne cache pas connaître la disette. Son atelier n'est pas chauffé. Et il vit quelques étages au-dessus, dans une simple chambre. Des hauts et des bas, pour celui qui ne se définit pas comme optimiste, mais «en vagues», et dont les yeux bleus rappellent les eaux du lac de Neuchâtel ou celles de l'océan Atlantique qu'il a contemplé pendant quelques années en Bretagne avant de revenir en 2015 dans sa région natale.

LE SENS DE LA VIE?

Né il y a 70 ans à Estavayer-le-Lac, Jacques Reinhard confie s'être trompé d'époque, sans savoir laquelle lui aurait convenu. «Les mêmes questionnements sur le sens de la vie étaient déjà présents dans les grottes préhistoriques», estime Jacques Reinhard, qui a l'impression de n'avoir rien décidé. «Tout est arrivé comme ça.» Passionné de dessin depuis son enfance, il étudie cet art notamment auprès du peintre Pierre-Eugène Bouvier. Puis l'archéologie à l'Université de Fribourg. Jacques vit en plein les années hippies, la guitare à la main, chantant du Dylan dans les cafés, entouré de ses potes. Il devient enseignant de dessin, tout en se formant aux techniques du tissage. Dans les années 1980, il coordonne

les fouilles archéologiques d'Haute-rive-Champréveyres, avant de travailler au Musée d'archéologie de Neuchâtel. Fasciné par les objets tissés retrouvés lors des fouilles, il les reconstitue et s'offre ainsi une plongée dans le temps de quelque 5000 ans. Des chapeaux, des vêtements, des fourreaux, des filets de portage, des peignes, des récipients. Autant d'objets dont foisonne son atelier. «Lors de mes formations, on va dans la nature chercher la clématite, le houblon, le noisetier, le tilleul... Et on fait. Tout est là, à portée de main. Il faut de la patience et l'envie. Si ce savoir-faire ne sert à rien économiquement parlant, il permet de ne pas perdre le lien avec nos ancêtres, à commencer par nos grands-parents. Il nous montre qu'on peut utiliser nos mains autrement que sur un clavier, raconte-

til. Le patrimoine immatériel est malheureusement très mal transmis en Suisse. J'ai un savoir-faire que j'aimerais partager. J'ai eu beaucoup d'élèves, mais j'ai besoin maintenant d'un clan, d'un village.»

ÉCLECTISME

Celui qui semble hors du temps s'interrompt un instant pour répondre à son natel... «C'était ma fille. Je garde ma petite-fille ce soir», explique avec bonheur le grand-père qui cumule les activités. A croire qu'il a le don d'ubiquité. Dans son atelier, l'artiste ne cesse de bouger d'un endroit à l'autre pour montrer tel nœud de vannerie primitive, tel collier de perles de grémil, tel catalogue de reconstitution florale de l'époque égyptienne auquel il a contri-

bué. Une caverne des mille et une nuits d'un archéologue dont les yeux pétillent à l'évocation de ses voyages en Egypte et au Soudan. «Le contenu du musée du Caire dépasse tout ce que l'on peut imaginer...»

Spécialiste de ces temps anciens, Jacques Reinhard garde un œil acéré sur son époque. Sur son site, il interroge: «Sommes-nous en train de détruire notre planète, d'empoisonner son atmosphère, de modifier la vie au point de la détruire irrémédiablement? (...) Faut-il se laisser modeler par des pouvoirs financiers et industriels au point de ne plus savoir se nourrir ni se soigner ni se débrouiller en autonomie, sans en rendre compte à des "supérieurs", à des "hiérarchies", à des "lobbies"?» Et l'auteur de ces lignes d'esquisser une piste pour ne pas se perdre

totale, celle de redécouvrir et de transmettre les savoirs manuels et les gestes «comme un patrimoine précieux qui nous relie intimement à notre humanité et à notre planète». ■

Pour aller plus loin: jacquesreinhard.com
experimenter-la-prehistoire.ch
village-lacustre.ch

Exposition jusqu'au 23 décembre à L'Espace Aurore à Sorens (route des Jorettes 31). Ouverture du vendredi au dimanche de 14h à 18h ou sur rendez-vous (026 915 13 83). espace-aurore.ch

Marché de Noël des artisans créateurs à l'Arsenal à Fribourg (derrière les Remparts 12), vendredi 14 décembre de 17h à 21h, samedi 15 de 10h à 20h et dimanche 16 de 10h à 18h. artisanscreateurs.ch



DE BIAIS

Christophe Gallaz

LE TRAJET MENTAL DES GILETS JAUNES

La crise des Gilets jaunes en France est passionnante à plusieurs égards, dont celui de sa dynamique au fil des semaines. Tout aura donc commencé par un semis de manifestations publiques, mais guère massives à ce stade initial, portées par un réflexe beauf s'enracinant pourtant déjà dans la souffrance économique de toute population contemporaine en Europe et bien au-delà. «Beauf» étant le mot qui

désigne, d'après plusieurs BD signées Cabu (*Le Grand Duduche, Mon beau, À bas toutes les armées* ou *Les nouveaux beaufs*), le bourgeois moyen conservateur, grossier et phalocrate. Il s'agissait alors en effet de protester contre la décision, fraîchement annoncée par le Gouvernement d'Emmanuel Macron, d'élever le prix des carburants fossiles pour fortifier les caisses publiques de ce surplus gagné, et consacrer davantage de moyens à la lutte contre le réchauffement climatique. Objectif à la fois cruel et nécessaire, voire urgent. Les Suisses que nous sommes eussent-ils accepté ce sacrifice? Je ne l'exclus guère – tant les exemples abondent, sous nos latitudes confédérales et dans le passé récent, en scrutins conclus par un autosacrifice ponctuel des individus-citoyens au nom d'un intérêt général durable. Ce fut tout autre chose chez nos voisins français, comme on le sait, puisqu'ils entreprirent de râler selon la plus prévisible de leurs traditions collectives. Et c'est à partir de là que la dynamique révéla progressivement,

et magnifiquement, l'état psychologique et politique des êtres sur notre planète, je veux dire bien au-delà de l'Hexagone et de notre continent. D'abord advint la séquence heureuse: la contamination positive des causes. Au mobile des protestataires exclusivement tournés sur eux-mêmes en tant qu'individus, ou plus précisément sur leur porte-monnaie défendu dans le mépris de toute considération d'ordre environnemental, s'ajouta le mouvement d'une solidarité franchissant les compartimentations du corps social et professionnel défavorisé. Où vivent non seulement les chômeurs et les sans-travail, mais aussi les vertueux acharnés – tel cet éleveur de volailles en Bresse devenu le héros d'une vidéo fort émouvante évoquant ses affres matérielles au quotidien. Cette première phase noble aura représenté l'acmé du soulèvement voire de la révolution tels qu'on les rêve et qu'ils sont représentés aux siècles des siècles par la rhétorique politique, l'art de la chanson populaire, la musique et les arts plastiques. Mais aussitôt s'en-

chaîna la suite des événements – marqués, eux, par la viscéralisation des discours et des comportements. Une mutation psychologique avait en effet frappé les protagonistes de la première heure, qui les avait rendus ivres d'eux-mêmes et de leur action, ou portés par l'euphorie de la protestation mise en spectacle, au point d'agréger autour d'eux la masse accrue de tous ceux que la tournure effrayante de notre monde pousse aux «Après moi le déluge» irresponsables. À ce point des choses, et dans la mesure où l'on aurait disposé d'un regard pouvant se tourner à la fois vers la scène française et vers la scène internationale, on aurait observé ceci, par exemple: d'une part quelques dizaines de milliers de Gilets jaunes massés dans les rues de Paris, et de l'autre la réunion du G20 à Buenos Aires. Et l'on aurait compris qu'à ce moment-là de leur trajet mental, les premiers ne se trouvaient plus seulement enragés par la hausse du prix des carburants dans l'Hexagone ou par le destin des volailles; mais aussi, quoique plus diffusément et sans

doute même inconsciemment, par l'arrogance des seconds et leur ballet de profiteurs veules autour du Saoudien assassin. C'est ainsi que toute révolte non structurée, ou non méditée dans le long terme, dérive presque inmanquablement vers le pire – y compris vers la non-réalisation des objectifs, et finalement vers une forme de suicide collectif. Qu'observa-t-on, par exemple, en ce week-end passé qui fut le premier de décembre? La mise en chaos des rues parisiennes, bien sûr, avec toutes les destructions matérielles que suppose pareil processus entropique; et surtout l'empêchement, sur les lieux, de tout travail et de toute rémunération de ce travail. Autrement dit l'opération des Gilets jaunes en France, envisagée puis développée par ses initiateurs comme une lutte contre les puissants qui décrètent et qui règnent en s'arrogeant tous les privilèges de la fortune, se déroule comme une attaque de ceux que ces puissants écrasent aussi. Ainsi se boucle la boucle du récit sublime insensiblement aveuglé par lui-même. ■

THIERRY PORCHET



Toujours en mouvement, Jacques Reinhard fait une pause, le temps de la photo.

«McDonald's doit renoncer à coopérer avec Uber Eats!»

Les syndicats appellent la chaîne de fast-food N° 1 en Suisse à employer ses propres coursiers afin que ceux-ci bénéficient de conditions de travail dignes de ce nom



Avec leur action du 22 novembre, ici près du McDonald's de la rue du Mont-Blanc à Genève, Unia et d'autres syndicats ont demandé à la société de ne pas travailler en partenariat avec Uber Eats.

Manon Todesco

Photos Neil Labrador

Dans notre dernière édition, nous annoncions l'arrivée d'Uber Eats en Suisse, le service de livraison de repas à domicile à la sauce Uber. Le responsable de cette société, Stéphane Ficaja, en charge du suivi des activités en France, en Belgique et en Suisse, a annoncé la volonté de lancer à Genève un partenariat avec McDonald's, à l'image de ce qu'il se fait déjà ailleurs. Une nouvelle inattendue, alors que McDonald's assurait dans les colonnes de *24heures* en 2017 qu'il était hors de question de «lier ses produits à des services de livraison externes».

«Ce changement de stratégie soulève énormément de questions», a commenté Umberto Bandiera, responsable romand de la branche Transport et Logistique pour Unia, lors d'une action de protestation à Genève le 22 novembre, alors qu'une autre action

se tenait au même moment à Berne. D'autant que, depuis quelques mois, une autre plateforme numérique du nom de «2yourdoor» propose aux clients genevois de se faire livrer les repas du géant américain par des coursiers. «La livraison à domicile est un business très juteux avec un énorme potentiel, a-t-il poursuivi. Mais nous ne pouvons pas tolérer que des grands groupes en bonne santé économique échappent aux obligations conventionnelles et préfèrent la voie de la précarisation des travailleurs et du dumping. Nous leur demandons de respecter les règles du jeu: s'ils pensent pouvoir se faire encore plus d'argent sur le dos des travailleurs, ils se sont trompés, et nous sommes là pour le leur rappeler.» En effet, le modèle commercial d'Uber Eats, à l'image de celui d'Uber, consiste à recourir à de faux indépendants payés minuscule et sans couverture sociale ni assurance accidents. C'est pourquoi Unia, le Sit, Syna, Syndicom et l'alliance Fairlog demandent instamment à McDonald's de faire

marque arrière et d'employer ses propres coursiers afin qu'ils soient protégés par la Convention collective nationale de travail de l'hôtellerie-restauration (CCNT). De la même manière, ils demandent à Uber Eats d'engager les coursiers dans les règles, en respectant notamment les dispositions de la branche en vigueur. Pour rappel, le groupe McDonald's en Suisse, c'est 167 restaurants, plus de 7000 employés et environ 725 millions de francs de chiffre d'affaires l'an dernier. «Cette externalisation est clairement injustifiée», souligne le syndicaliste. Interpellées, les autorités fédérales et genevoises n'ont toujours pas réagi. Pour rappel, les syndicats ont proposé au Département de l'économie de créer une *task force* nationale ayant pour mission de développer des mesures efficaces pour protéger les salariés d'entreprises de plateforme. «Quant au conseiller d'Etat Mauro Poggia, il doit respecter son obligation de surveiller le marché de l'emploi genevois», conclut Umberto Bandiera. ■

CONSTRUCTION : LES PARTENAIRES SOCIAUX SIGNENT UN ACCORD

Manon Todesco

Lundi 3 décembre, les délégués des partenaires sociaux du secteur principal de la construction sont parvenus à un accord, lors d'un dernier round de négociations à Zurich. Nico Lutz, membre du comité directeur d'Unia et responsable de la branche, parle d'un compromis. «Nous avons trouvé une solution, et celle-ci implique que les deux parties, syndicats comme employeurs, ont dû bouger.»

Dans les grandes lignes, on retiendra que la retraite anticipée à 60 ans est garantie grâce à l'augmentation de la contribution de la partie employé de 0,5% en 2019 puis de 0,25% en 2020. Une nouvelle Convention nationale, qui entrerait en vigueur le 1^{er} janvier prochain, a également été négociée, «comprenant quelques améliorations en adéquation avec les revendications des deux côtés». Et enfin, une augmentation salariale de 80 francs a été obtenue sur les salaires réels et les salaires minimums, en 2019 et en 2020. Quant à la flexibilité du temps de travail, celle-ci reste telle quelle «mais avec quelques adaptations sur les procédures». Une amélioration pour les travailleurs âgés est aussi dans le paquet.

Le résultat de ces négociations sera soumis aux assemblées des délégués, le 15 décembre pour Unia et Syna et le 19 décembre pour la partie patronale. Ces dernières valideront, ou non, l'accord.

Pour rappel, le bras de fer entre les partenaires sociaux a duré plusieurs mois. Alors que la FAR (Fondation pour la retraite anticipée) était en danger et que la Société suisse des entrepreneurs voulait imposer une convention dite moderne instaurant une flexibilisation accrue du temps de travail, les maçons ont répondu massivement cet automne lors d'actions, de manifestations et de grèves dans tout le pays pour s'opposer à la dégradation de leurs conditions de travail et réclamer une hausse des salaires ainsi que le maintien de la retraite à 60 ans. Nous reviendrons sur le sujet lors de notre prochaine édition. ■

«C'est du dumping salarial légitimé par l'Etat!»

Les syndicats dénoncent le salaire minimum fixé par la PostCom à 18,27 francs pour les employés du marché postal. Ils exigent qu'il soit porté à 22 francs de l'heure

Textes Manon Todesco

Les secteurs de la logistique et du transport routier sont en plein boom, mais ils sont aussi très fragiles. En octobre dernier, la Commission fédérale de la poste (PostCom), l'autorité indépendante rattachée à la Confédération qui s'occupe de réguler le marché postal, a décidé de fixer le salaire minimum à 18,27 francs de l'heure dans la branche. Pour l'Union syndicale suisse (USS) et Fairlog, l'alliance pour le transport routier des marchandises et la logistique qui regroupe le Sev, Syndicom et Unia, ce n'est rien d'autre que de la sous-enchère salariale légitimée par l'Etat. C'est pourquoi ils demandent à la PostCom de revoir sa copie et de re-

monter impérativement ce minimum «scandaleux» à 20 francs, à l'image du salaire minimum avalisé par le Tribunal fédéral dans le canton de Neuchâtel, voire à 22 francs selon le calcul de salaire usuel dans la branche (lire encadré ci-dessous). Pour rappel, la branche regroupe les prestataires de services postaux, express et colis, ainsi que la distribution matinale et les coursiers à vélo.

DUMPING ET CONCURRENCE

«Ce salaire de 18,27 francs est en totale contradiction avec la politique que l'Etat mène en matière de salaire minimum en se basant sur le principe selon lequel on doit pouvoir vivre de son salaire», a réagi Paul Rechsteiner lors d'une conférence de presse intersyn-

dicale le 23 novembre, qui qualifie la décision de la PostCom de «véritable bombe en termes de politique salariale et sociale». Pour Giorgio Tuti, président du SEV, la décision de la PostCom risque d'être mal interprétée. «On pourrait croire qu'en Suisse, les autorités permettent maintenant le dumping salarial. Cela va amener une pression énorme sur toute la structure salariale et nous nous y opposons!»

D'ailleurs, des répercussions pourraient indirectement se faire sentir dans le commerce de détail. «En effet, la sous-enchère salariale dans la logistique a des effets néfastes sur le commerce en ligne, où nous avons déjà dénoncé une grande pression sur les salaires avec des revenus de misère, soulève Vania Alleva, prési-

dente d'Unia. Aujourd'hui déjà, la vente ressent la concurrence à travers des bas salaires auxquels se livrent Amazon et Zalando.» Pour la syndicaliste, la numérisation doit servir un but social, et non pas nuire aux salariés, comme c'est déjà le cas chez nos voisins allemands et français où la concurrence sauvage fait rage. «Dans ces deux pays, les géants de la logistique misent de plus en plus souvent sur des sous-traitants qui, eux, versent des salaires bien plus bas et offrent de moins bonnes conditions de travail.» Pour toutes ces raisons, l'USS et Fairlog exigent de la PostCom et de son régulateur, Hans Hollenstein, qu'ils reviennent sur le montant du salaire minimum. ■

22,30 francs: un salaire minimum digne de ce nom

En 2017, les experts Yves Flüchiger et Roman Graf ont été mandatés par la PostCom pour examiner les conditions de travail du marché postal. Il ressort de leur rapport que les «chauffeurs/distributeurs» ont les salaires les plus bas, suivis par les «collaborateurs du tri» puis les «chauffeurs de camion».

Quels sont les salaires usuels pratiqués dans la branche? Pour un «chauffeur/distributeur» de 20 ans non qualifié et sans année de service, le montant s'élève à 4057 francs par mois pour une semaine de 42 heures. Cela correspond à un salaire de 22,30 francs de l'heure. Dans les grands centres comme Zurich et Genève, le salaire minimum horaire est plus élevé. De même, l'expérience professionnelle, la formation et les années de service jouent également un rôle dans le calcul du salaire. Nous sommes donc bien loin des 18,27 francs préconisés par la PostCom... ■



Lors de la conférence de presse, Vania Alleva, ici avec Daniel Münger, président de Syndicom, et Paul Rechsteiner, a présenté les répercussions de la sous-enchère dans la logistique sur les conditions de travail dans le commerce en ligne.

Unia est le premier syndicat de Suisse. En tant qu'organisation dynamique et efficace comptant près de 200'000 membres, nous représentons les intérêts des travailleuses et travailleurs et luttons pour des conditions de travail équitables.



Le Syndicat.

Afin de renforcer son équipe, Unia région Neuchâtel recherche:

Un-e syndicaliste pour le domaine des soins à 100%

Vous êtes intéressé-e-s par:

- L'action syndicale et les valeurs qu'elle véhicule
- La construction syndicale dans un domaine de la santé
- Le recrutement de membres
- La mise en place d'un réseau de militant-e-s
- La défense individuelle et collective des travailleurs
- Le travail de mobilisation et de campagnes syndicales

Pour ce poste, les qualités suivantes sont requises:

- Aisance dans les contacts et flexibilité
- Plusieurs années d'expériences professionnelles
- Être issu-e du milieu de la santé ou la connaissance de gestion concrète d'un projet seraient des atouts

Vous êtes **une personne impliquée**, persévérante et **convaincante**. Collaborer avec diverses entités/organisations et la pluralité des tâches ne vous effraient pas. Alors vous êtes la personne que nous recherchons.

Si vous êtes résolu-e à relever ce défi et à œuvrer pour un monde du travail plus juste et plus solidaire, nous attendons avec plaisir votre candidature, munie d'un dossier complet, à l'attention du service du personnel, Unia Neuchâtel, Av. de la Gare 3, 2000 Neuchâtel.

Lieu de travail: canton de Neuchâtel

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

Délai: vendredi 4 janvier 2019

Pour tout renseignement: Steve Cand, Responsable RH,
032 729 22 27 www.neuchatel.unia.ch

Unia est le premier syndicat de Suisse. En tant qu'organisation dynamique et efficace comptant près de 200'000 membres, nous représentons les intérêts des travailleuses et travailleurs et luttons pour des conditions de travail équitables.



Le Syndicat.

Afin de renforcer son équipe, Unia région Neuchâtel recherche:

Un-e syndicaliste pour le secteur du tertiaire de 80% à 100%

Vous êtes intéressé-e par:

- L'action syndicale et les valeurs qu'elle véhicule
- Le renforcement du mouvement par le recrutement de membres
- La défense individuelle et collective des travailleurs
- Le travail de mobilisation et de campagnes syndicales

Pour ce poste, les qualités suivantes sont requises:

- Aisance dans les contacts et flexibilité
- Plusieurs années d'expériences professionnelles
- Être issu-e du milieu du tertiaire serait un atout
- Bonne maîtrise du français écrit et oral
- La maîtrise d'une langue de la migration serait un atout

Vous êtes **une personne impliquée**, persévérante et **convaincante**. Collaborer avec diverses entités/organisations et la pluralité des tâches ne vous effraient pas. Alors vous êtes la personne que nous recherchons.

Si vous êtes résolu-e à relever ce défi et à œuvrer pour un monde du travail plus juste et plus solidaire, nous attendons avec plaisir votre candidature, munie d'un dossier complet, à l'attention du service du personnel, Unia Neuchâtel, Av. de la Gare 3, 2000 Neuchâtel.

Lieu de travail: canton de Neuchâtel

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

Délai: vendredi 11 janvier 2019

Pour tout renseignement: Steve Cand, Responsable RH,
032 729 22 27 www.neuchatel.unia.ch

Unia est le plus important syndicat de Suisse. En tant qu'organisation dynamique et efficace comptant près de 200'000 membres, nous représentons les intérêts des travailleuses et travailleurs. Nous luttons pour obtenir de meilleures conditions de travail et des prestations équitables pour nos membres.



Le Syndicat.

Comme ces derniers sont la base de toute action syndicale, nous recherchons pour soutenir nos collègues dans leur action de développement de l'organisation dans notre région du Jura et du Jura bernois:

Un-e secrétaire syndical-e à 100%

Vos tâches principales:

- Le recrutement de nouveaux membres
- Le développement de la présence syndicale dans les entreprises
- L'organisation et l'accompagnement de nos militant-e-s notamment par la mise en place et l'animation d'activités syndicales dans différentes professions
- La formation des militant-e-s, le conseil et la défense des intérêts de nos membres, et leur mobilisation

Votre profil:

Vous souhaitez promouvoir l'action syndicale auprès des travailleuses et des travailleurs. Vous communiquez avec aisance et savez convaincre. Vous êtes capable de fédérer un groupe et de le mener au but. Vous tissez des contacts et appréciez de faire de nouvelles rencontres. Votre méthode de travail est structurée, axée sur les objectifs et vous appréciez le changement. Vous maîtrisez parfaitement le français. Une langue de la migration serait un atout supplémentaire. Les outils informatiques de la palette MS-Office n'ont pas de secret pour vous et vous disposez d'un permis de conduire.

Notre offre:

Unia vous propose un travail riche de sens et intéressant. Une activité variée et stimulante, avec des conditions de travail progressistes et de très bonnes prestations sociales. Votre poste de travail se trouve à Delémont et vous vous déplacerez quotidiennement dans le Jura et le Jura bernois.

Si vous êtes Intéressé-e, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre postulation **jusqu'au 10 décembre 2018**. Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature complet par e-mail à l'adresse transjurane@unia.ch

Pour toute demande de précision: Lena Rébecca, Responsable RH et Finances, tél. 0848 421 600

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEURS Nicky Breitenstein,
Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, Freddy Landry,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald,
Daniel Sürri

PHOTOGRAPHES

Neil Labrador, Thierry Porchet

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Centre d'impression Tamedia SA
Tirage contrôlé 60 371 exemplaires

VOUS VOUS INTÉRESSEZ

à l'actualité du monde du travail?

VOUS ÊTES SENSIBLES aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés?

VOUS SOUHAITEZ une information à l'échelle romande, nationale et internationale?

ABONNEZ-VOUS À

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)

☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)

☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à
L'Événement syndical
place de la Riponne 4
1005 Lausanne

forum@evenement.ch
Tél. 021 321 14 60

WWW.
EVENEMENT.
CH

LE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS AU
JOURNAL DU BALCON
DU JURA !

ABONNEMENT 2019 AU PRIX DE 120.-
POUR TOUT NOUVEL ABONNEMENT, 20.- DE RABAIS

Rue de la Sagne 17 B | 1450 SAINTE-CROIX | TÉL. : 024 454 11 26 | journal@jsce.ch | www.journaldesaintecroix.ch

NON AUX 17H LE SAMEDI!

Le référendum contre l'ouverture des commerces fribourgeois jusqu'à 17h le samedi est lancé

Jérôme Béguin

C'est parti! Le référendum contre l'ouverture prolongée des magasins fribourgeois le samedi a été lancé*. Le comité, formé des syndicats Unia et Syna, ainsi que des partis socialiste, chrétien-social et Solidarités, a jusqu'à fin janvier pour récolter les 6000 signatures nécessaires.

Les référendaires s'opposent à la révision de la Loi sur l'exercice du commerce, voulue par la majorité de droite du Grand Conseil et qui recule de 16h à 17h la fermeture des commerces le samedi. Fribourg est, avec Lucerne, le dernier canton à imposer une fermeture si tôt ce jour-là. «Si nous faisons un peu figure à part, nous pensons que, plutôt que de parler d'anachronisme, comme le font les partisans du projet, les autres cantons pourraient prendre exemple sur nous, relève Milka Ivanovic, secrétaire de l'Union syndicale fribourgeoise. Nous défendons une philosophie, une façon de vivre et les conditions de travail.» Celles-ci ne sont du reste pas au top. Si les rideaux sont baissés de bonne heure le samedi, en semaine, les magasins peuvent ouvrir jusqu'à 19h et même 21h le jeu-

di. Surtout, le personnel ne bénéficie pas d'une convention collective de travail (CCT).

Comme l'a annoncé *La Liberté*, les représentants des employeurs et des syndicats se sont justement rencontrés récemment pour discuter de la possibilité d'en conclure une. Ils se sont mis d'accord pour se retrouver en début d'année prochaine pour en négocier les contours. C'est la troisième fois que le Conseil d'Etat prend l'initiative d'organiser une rencontre à cette fin. «Ça a l'air de se présenter mieux que les fois précédentes. Le référendum est aussi là pour faire pression», estime Milka Ivanovic.

AUCUNE COMPENSATION

Comme on le voit aux quatre coins du pays, le peuple refuse systématiquement en votation les extensions d'horaires qui n'ont pas l'aval des partenaires sociaux. En 2009, les Fribourgeois ont d'ailleurs repoussé la même mesure par 57% des suffrages, alors même qu'était proposée à l'époque une compensation sur les nocturnes. Cette fois aucune contrepartie n'est offerte aux employés des enseignes, aucune diminution de l'horaire en semaine ou suppression des nocturnes,



La lutte contre l'extension des ouvertures des magasins est à nouveau à l'ordre du jour dans le canton de Fribourg. En 2009, un premier référendum contre la prolongation de l'horaire du samedi avait été déposé (photo) avant d'être couronné de succès en votation.

ni amélioration des conditions de travail et d'embauche n'est prévue. Pour la secrétaire de l'Union syndicale, prolonger les horaires ne constitue pas une solution aux problèmes que rencontre la branche, notamment la concurrence en ligne, «qui se situe ailleurs». «Les gens en ont marre que ça revienne encore sur le tapis. Il y a toute une série d'inconvénients. Fribourg est une petite ville avec des embouteillages pas possibles le samedi.» Pour le comité référendaire, cette modification de la loi sert avant tout les intérêts des grandes surfaces, Mi-

gros, Coop et Manor, qui cherchent à gagner des parts de marché. Le personnel, les petits commerces et la majorité de la population n'a rien à y gagner. ■

*Nos lecteurs fribourgeois trouveront dans ce journal la carte du référendum. A signer et à faire signer largement! D'autres cartes peuvent être demandées auprès d'Unia Fribourg.

Opposition à l'ouverture un jour férié

La Ville de Fribourg a autorisé la semaine dernière l'ouverture de certains magasins du centre ville le 8 décembre prochain, jour de l'Immaculée Conception tombant cette année sur un samedi. Unia s'oppose à cette ouverture un jour férié. Le syndicat a fait recours contre cette décision, comme il l'a fait également contre la prolongation d'une heure des horaires dans la capitale les samedis 1^{er}, 15 et 22 décembre. ■ L'ES

Black Friday 1, vendeuses 0

Les commerces d'Yverdon ont pu ouvrir jusqu'à 20h à l'occasion du Black Friday sans qu'Unia ne soit consulté. Le syndicat appelle les employeurs à le consulter systématiquement sur ces questions

Manon Todesco

C'est avec consternation qu'Unia a pris connaissance de la décision de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains de prolonger les horaires d'ouverture des commerces au prétexte du Black Friday. Une initiative prise de manière unilatérale, sans consulter le syndicat. «Tel que prévu par le règlement communal, le Black Friday n'est pas un événement qui justifie une telle extension, c'est aussi pour cette raison que nous avons interjeté un recours urgent le 20 novembre auprès du Tribunal cantonal demandant l'annulation de la fermeture des magasins à 20h le vendredi 23 novembre, au lieu de 18h30», explique Nicolas Rochat Fernandez, responsable de la section Unia Nord vaudois. Le syndicat a également distribué des tracts dans les différents commerces de la ville pour sensibiliser le personnel de vente et les clients.

Dans son arrêt rendu le 22 novembre, le Tribunal cantonal a confirmé la pos-



Outre son recours urgent pour demander l'annulation de l'ouverture prolongée supplémentaire décidée par la Municipalité, Unia a tracté dans les rues d'Yverdon-les-Bains afin de sensibiliser le personnel de vente et les clients.

sibilité d'ouvrir 1h30 de plus, mais a par ailleurs critiqué le fait que la Municipalité n'ait pas communiqué publiquement ce genre de décision aux personnes concernées, et notamment à Unia. La Cour a aussi relevé le caractère exceptionnel de cette ouverture tardive, et précise que si la Municipalité venait à pérenniser cette pratique du Black Friday, le Règlement communal devrait être modifié. «En revanche, Unia regrette le fait que le Tribunal ne s'inquiète à aucun moment de savoir si les salariés concernés ont bien été consultés sur cette prolongation, comme l'oblige l'article 48 de la Loi sur le travail», souligne un communiqué du syndicat qui compte bien s'en assurer.

De manière générale, Unia s'insurge de la façon de faire des employeurs. A Yverdon, deux ouvertures nocturnes ont été programmées en cette fin d'année, le mercredi 19 décembre jusqu'à 22h (au lieu de 18h30) et le samedi 22 décembre jusqu'à 20h (au lieu de 18h).

Certes, d'après le règlement communal, il est possible d'ouvrir les portes des boutiques jusqu'à 22h à deux reprises entre le 1^{er} et le 23 décembre. «Cela dit, nous n'avons été consultés à aucun moment pour décider de ces nocturnes, insiste Nicolas Rochat Fernandez. Faire travailler le personnel de vente jusqu'à 20h un samedi à deux jours de Noël est assez choquant. Nous nous opposons à cette attitude qui nie le partenariat social mais aussi le respect de la vie privée des salariés de la branche déjà soumis à des conditions de travail très précaires.» Pour rappel, les vendeuses et les vendeurs ne sont pas couverts par une CCT à Yverdon. «A l'avenir, Unia demande à la Municipalité qu'elle consulte le syndicat pour toute question concernant les ouvertures des commerces.» ■

POING LEVÉ

PÉRIL JAUNE

Par Jérôme Béguin

Taxes vertes. Dans *Comment les riches détruisent la planète* (Seuil, 2007), le journaliste français Hervé Kempf avait bien montré en quoi la dégradation de l'environnement est intimement liée à la crise sociale. Depuis les années 1980, la pauvreté ne recule plus en Occident et le nombre de personnes en situation de précarité ne cesse d'augmenter, tandis que ceux qui détiennent les leviers financiers, économiques, médiatiques et politiques accumulent revenus et patrimoine immodérés en promouvant un modèle de consommation à outrance, dévastateur pour la planète. Maintenant qu'on se rend compte qu'il y a péril en la demeure, sous couvert de «transition écologique», Emmanuel Macron, président des riches s'il en est, entend faire casquer les prolos qui ne sont pas encore équipés d'un vélo électrique ou d'une voiture hybride. Le sentiment d'injustice fiscale ne peut être qu'immense sachant qu'une partie seulement du produit des taxes sur les carburants ira réellement à la protection de l'environnement et que les friqués, de leur côté, ont bénéficié de gros cadeaux – la suppression de l'impôt sur la fortune et l'introduction du prélèvement forfaitaire unique. Plus riches que jamais, les bourgeois peuvent continuer à chauffer les bulles de leurs jacuzzis entre deux voyages en avion (sans payer là aucune taxe environnementale).

Idées rouges. Dans ce contexte, le soulèvement des Gilets jaunes est salutaire. Bien sûr, il y a parmi eux des types d'extrême droite, des racistes, des homophobes, des sexistes... Malheureusement comme partout. Et des casseurs aussi. Cela n'enlève rien au caractère social, populaire et inédit d'un mouvement qui a réussi à unifier différenciés catégories de Français et à placer au cœur de l'actualité la question du pouvoir d'achat. «C'est la France des invisibles qui est descendue dans la rue, celle qui peine à boucler ses fins de mois et survit au jour le jour, a relevé un éditorialiste de la webtélé *Le Média*, Serge Faubert. Ces laissés-pour-compte ont expérimenté un sentiment nouveau, celui d'être une force collective.» Cette expérience de la lutte est d'une extrême importance pour la suite des événements, car dresser des barrages sur les routes ne suffira pas. «Il n'y a qu'une solution», a martelé ces derniers jours dans les médias et sur les réseaux sociaux Jean-Pierre Mercier, délégué central CGT du groupe PSA, pour imposer des augmentations de salaires significatives, il faut que «l'ensemble des salariés deviennent les militants de leur propre fiche de paie» et «discutent entre eux comment démarrer un grand mouvement de grève».

Colère noire. Faute de jeter des ponts avec d'autres secteurs de lutte, le mouvement des Gilets jaunes devrait s'essouffler. «Il ne retombera qu'en apparence, prévient l'économiste Jacques Sapir sur son blog. La colère, et cette fois l'amertume, seront toujours là, n'attendant qu'un prétexte pour ressurgir et qu'une occasion, en particulier électorale, pour s'exprimer.» ■

AVEC PIERRE-YVES MAILLARD À SA TÊTE, L'USS LANCERA UNE INITIATIVE POUR UNE 13^e RENTE AVS

L'Union syndicale suisse (USS), qui a tenu vendredi et samedi derniers son 56^e Congrès, a renouvelé sa présidence et décidé d'un ambitieux projet pour la prévoyance vieillesse

Jérôme Béguin

Photos: Neil Labrador, Thierry Porchet

C'est dans une ambiance plutôt studieuse que l'Union syndicale suisse (USS) a tenu à Berne, vendredi et samedi derniers, son 56^e Congrès. Les délégués représentant les 16 syndicats et les 380 000 membres de la faïtière ont élu à la présidence le conseiller d'Etat vaudois Pierre-Yves Maillard. Le socialiste prendra ses fonctions au printemps prochain. Il succède à Paul Rechsteiner, qui a passé vingt ans à la tête de l'organisation. Par la voix de Vasco Pedrina, l'un de ses prédécesseurs, l'USS a rendu hommage à l'action du Saint-Gallois. Toutefois, en ouverture du congrès, le dernier rapport d'activité présenté par le conseiller aux Etats avait fait l'objet d'une fronde des délégués latins. Paul Rech-

steiner a tiré un bilan assez positif des quatre années écoulées depuis le dernier plénum. Il s'est félicité d'avoir pu contribuer à trouver une solution à l'initiative de l'UDC «contre l'immigration de masse», soit l'obligation d'annoncer les postes vacants, sans toucher aux accords bilatéraux. Seul point véritablement noir aux yeux du socialiste, le naufrage dans les urnes de Prévoyance vieillesse 2020, ce «progrès social» victime d'une «coalition qui l'a combattu pour des raisons diamétralement opposées». «Notre mouvement est en crise, il faudrait s'interroger sur la baisse des effectifs, une sérieuse remise en cause s'impose pour faire face à nos difficultés», a critiqué à la tribune Agostino Soldini, secrétaire central du SSP. «Le mouvement syndical ne se distingue pas par sa capacité à l'autocritique», a convenu Alessandro Pelizzari. Dé-

nonçant une «méthode qui consiste à négocier au Parlement sans mandat syndical», le secrétaire régional d'Unia Genève a souhaité de la part de la nouvelle présidence «un peu plus de culture du débat». Au vote, le rapport a été approuvé par 101 délégués, mais 65 se sont abstenus. Les délégués ont aussi adopté trois textes d'orientation, sur la prévoyance vieillesse, l'action collective et les conditions de travail (voir ci-contre). Une initiative populaire pour une treizième rente AVS sera lancée. Une flopée de résolutions et de propositions ont également été débattues et approuvées. Trois résolutions sont consacrées aux mesures d'accompagnement. L'USS combattra toutes les attaques contre les salaires dont ont juré les délégués en déployant en marge de l'assemblée une grande banderole sur le pont du Kornhaus. «En Suisse, on doit verser

des salaires suisses», a approuvé le président de la Confédération, Alain Berset, invité à prononcer une allocution devant le congrès. Comme il y a quatre ans, le conseiller fédéral a été gentiment chahuté par les femmes de l'USS qui ont envahi la tribune. Plusieurs invités internationaux ont aussi apporté leur soutien aux petits Suisses. «Vous ne voulez que protéger votre marché du travail et c'est juste, a dit Esther Lynch, secrétaire centrale de la Confédération européenne des syndicats. Je vous souhaite de gagner. Les Européens qui viennent travailler en Suisse veulent aussi des conditions de travail correctes.» ■

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur les luttes, notamment internationales, discutées lors de ce congrès.



Une grande banderole a été déployée par les délégués vendredi sur le pont du Kornhaus, symbolisant la ligne rouge à ne pas franchir en matière de mesures d'accompagnement.



Paul Rechsteiner a été chaleureusement remercié pour ses 20 ans passés à la tête de la faïtière syndicale.



La victoire, pour Pierre-Yves Maillard, à l'issue d'un vote à bulletin secret et d'une matinée sous tension.



Les femmes de l'USS ont rappelé la prochaine échéance pour les syndicats: la grève des femmes du 14 juin 2019.

Une nouvelle initiative de l'USS

«Les cotisations augmentent et les rentes baissent. Les nouvelles générations toucheront des retraites inférieures à celles des générations précédentes», a rappelé Daniel Lampart, premier secrétaire de l'USS. Pour désamorcer cette «bombe à retardement sociale», le comité exécutif de l'USS a proposé aux délégués le lancement d'une initiative populaire en faveur d'une treizième rente AVS, sur le modèle du treizième salaire. «Le combat pour l'AVS sera une des luttes déterminantes ces prochaines années. La défensive ne suffit pas, nous devons passer à l'offensive», a lancé l'économiste. «Il est vrai que les retraités ont de la peine à boucler leurs fins de mois, mais les initiatives, c'est une machine à défaites», a relevé Rachid El Khattabi de l'Union syndicale vaudoise. «Quelle est l'initiative que nous avons gagnée ces vingt dernières années? Il n'y en a aucune», a appuyé Albert Anor du SSP Genève. «Quel a été, par contre, le principal acquis au cours de cette période? La retraite anticipée des maçons, obtenue par la lutte. Il faut donc changer les méthodes et arrêter de se tirer des balles dans le pied. Nous devons construire un rapport de force dans les entreprises et dans la rue avec les moyens de lutte du mouvement ouvrier: pétitions, assemblées, grèves, boycotts», a dit l'enseignant très applaudi. «Le lancement d'une initiative n'empêche pas les autres moyens de lutte», lui a répondu Jean-Henri Dumont du SSP Valais. «Cette initiative n'est certainement pas une machine à perdre. Nous avons certes perdu sur AVSplus, mais nous avons gagné à chaque fois qu'on a voulu toucher à l'AVS. Et si on gagnait à tous les coups, on ne serait pas là. La question qui est posée est: voulons-nous ou non une treizième rente?» a interrogé Aldo Ferrari, vice-président d'Unia. Les délégués ont répondu à cette question en donnant mandat aux instances de la faïtière syndicale de préparer le lancement de cette initiative. Les participants au congrès ont aussi décidé d'intégrer à la campagne autour de l'initiative les moyens de lutte proposés par Albert Anor.

Cette rente supplémentaire devrait être financée en premier lieu par le relèvement des cotisations. Adopté par le congrès, un texte d'orientation sur la prévoyance souligne que la hausse des cotisations AVS n'avait guère fait l'objet de critiques lors du débat sur Prévoyance vieillesse 2020. Concernant l'âge de la retraite, le document défend le statu quo et, en matière de 2^e pilier, il propose des améliorations structurelles. La Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) a demandé d'insérer dans le texte un passage critiquant la Réforme fiscale et le financement de l'AVS (RFFA), qui fait l'objet d'un référendum. «L'AVS ne se marchande pas, elle ne peut servir d'alibi pour porter atteinte à la justice fiscale», a plaidé en vain Jocelyne Haller d'Unia Genève. Par 128 voix contre 46, le congrès a décidé de ne pas aborder cette question. En septembre dernier, l'assemblée des délégués de l'USS avait déjà décidé de laisser la liberté de vote en raison de fortes divergences sur le sujet. ■ JB

Des CCT plus nombreuses et améliorées

Le congrès a adopté à une très grande majorité un texte d'orientation consacré à l'action collective. «Le mouvement syndical se trouve face à quatre défis majeurs: les effectifs sont à la baisse, les femmes ne sont pas assez nombreuses, les travailleurs qui défendent leurs droits manquent de protection et de petites entreprises bloquent indéfiniment l'extension du champ d'application de conventions collectives de travail (CCT)», a souligné Daniel Lampart. Pour le premier secrétaire de l'USS, il est primordial de «gagner des membres à notre cause, que toutes les fédérations multiplient leurs efforts, nous avons besoin que la moitié de nos membres soient des femmes». Ce qui implique, pour Yolande Peisl-Galliet, membre de la direction du secteur tertiaire d'Unia, de leur «fournir le soutien et les outils nécessaires» et «de faire des thèmes féminins une priorité de l'engagement de l'USS». Le texte d'orientation consacre le rôle des CCT, principal instrument pour améliorer la protection des salariés, il en faut donc davantage, notamment dans le commerce de détail, l'assistance à domicile, la logistique et les transports, ainsi que dans toutes les entreprises et branches subventionnées. Et avec des prestations améliorées. «Chez les plâtriers et les peintres, par exemple, on constate que les travailleurs âgés sont poussés à travailler comme temporaires. Notre réponse à ce problème est une limitation du travail intérimaire ancrée dans les CCT», a ainsi relevé Bruna Campanello, membre de la direction du secteur arts et métiers d'Unia. ■ JB

La reprise économique doit profiter aux salariés

Plusieurs résolutions et propositions ont été adoptées ou ont dû être repoussées à une prochaine assemblée des délégués, par manque de temps. Samedi après-midi, la question des conditions de travail a été abordée. Dans un texte d'orientation sur la question, l'USS s'engage contre toute dégradation des règles sur la durée du travail, pour une réduction de la durée du travail (30 à 35 heures maximum) et cinq semaines de vacances pour tous (six dès 50 ans). La faïtière veut notamment le renforcement de la protection des salariés dans la Loi sur le travail, et le maintien de l'enregistrement de la durée du travail. Les modifications de planning, non annoncées au moins quatre semaines à l'avance, auraient pour conséquence le versement d'un supplément de 50%. Les services de piquet doivent être mieux rémunérés, l'épuisement professionnel et les maladies psychiques (burn-out) reconnus comme maladies professionnelles, et le recours au travail de nuit, du dimanche et sur appel restreint au maximum. Luca Cirigliano, secrétaire central de l'USS, a présenté ces différentes mesures pour contrer la dégradation des conditions de travail, notamment la flexibilisation qui ne profite qu'à l'heure qu'aux patrons. «Ces dernières années, l'autonomie des travailleurs a diminué. Nous voulons une flexibilité qui ne soit pas déterminée unilatéralement par l'employeur, mais qui facilite la conciliation du travail, de la famille, des soins et de la vie sociale.» Le recours à des stagiaires et aux temporaires doit être réglementé. Les syndicats revendiquent que «le personnel des entreprises qui participent aux marchés publics ne doit pas compter plus de 10% de temporaires ou de personnes engagées sur appel». Ceux-ci doivent bénéficier des mêmes conditions salariales et de travail que les employés fixes, et devraient disposer d'un contrat à durée indéterminée après une année de travail au maximum. L'actuelle reprise économique doit permettre une augmentation des salaires en particulier pour les femmes, estime l'USS qui préconise aussi davantage de salaires minimums via de nouvelles CCT et la mise en place de mesures légales pour l'élimination des discriminations salariales. ■ AA

Les textes d'orientation adoptés par le congrès et d'autres textes sont consultables sur le site de l'USS: uss.ch

Après 20 ans, Paul Rechsteiner s'en va

Aline Andrey

«Au cours de ses 138 années d'existence, l'Union syndicale suisse et ses fédérations affiliées ont joué un rôle déterminant pour l'amélioration des conditions de travail, l'édification d'un Etat social, et en faveur de l'équité des chances pour toutes et tous», a rappelé Paul Rechsteiner lors de son dernier discours au 56^e Congrès de l'USS.

Ces vingt dernières années, sous sa présidence, Unia a été créé, et l'USS s'est élargi avec l'intégration d'associations professionnelles. «Nous avons aussi besoin à l'interne de cet esprit d'ouverture, de pluralisme et de coopération. Nous devons pouvoir supporter les oppositions, les contradictions, les conceptions différentes: il ne s'agit pas de faiblesse, mais bien d'une force de notre mouvement pluriel. En même temps, nous devons toujours être prêts à unir nos forces sur les sujets essentiels au plan syndical.» A plusieurs reprises, les applaudissements des 212 délégués réunis et d'invités ont retenti dans la Kursaal de Berne.

«L'indigne statut de saisonnier a marqué bien trop longtemps de son empreinte le marché suisse du travail. Des droits égaux, de bonnes CCT et une lutte déterminée contre la sous-enchère salariale sont les clés du succès dont nous devons continuer à nous servir demain»,

a souligné Paul Rechsteiner en rappelant qu'un tiers des heures de travail est effectué par des personnes n'ayant pas la nationalité suisse, et qu'un quart de la population ne jouit pourtant toujours pas de droits politiques. «Nous sommes pour une Suisse des mêmes droits pour tout le monde!»

L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Optimiste, il a mis en exergue la formidable manifestation des femmes à Berne le 22 septembre, la grève des maçons et les commémorations de la Grève générale de cet automne. Ses remerciements sont allés à ses collègues, aux travailleuses et aux travailleurs et «aux dizaines de milliers de collègues qui portent notre mouvement». «Les syndicats sont des laboratoires vivants du monde du travail. Les laboratoires de l'intelligence collective.» Il est revenu sur le combat pour un salaire minimum national pour l'économie domestique en partageant son souvenir d'une réunion avec les associations patronales: «Au lieu de s'attaquer sérieusement à cette question, commençons un concert de lamentations sur la difficulté à trouver des personnes pour travailler dans cette branche et le niveau atteint par les salaires. Cela me mit en colère. Ma mère avait travaillé comme nettoyeuse. Et soudain, le calme revint. La réalité sociale de cette activité indispensable au fonctionnement de notre économie et de notre société

était d'un coup devenue présente. Le premier salaire minimum public national fut décidé: 100 000 personnes en profitent. Ma mère, qui a 93 ans, dans la salle aujourd'hui, a joué un rôle politique décisif.»

Aux applaudissements nourris ont répondu les vibrations des tambours du groupe présent lors de la manifestation des maçons à Zurich, accompagnés d'une projection de photos de Paul Rechsteiner qui, comme l'a relevé l'écrivain Pedro Lenz à la tribune, n'a pas vieilli malgré ses nombreuses luttes. A 66 ans, l'avocat Saint-Gallois, conseiller aux Etats depuis 2011 (et auparavant conseiller national pendant 25 ans!) semble infatigable.

HOMMAGE DE VASCO PEDRINA

Vasco Pedrina, ancien coprésident de l'USS et d'Unia, a rendu hommage à Paul Rechsteiner, dont l'élection en 1998 était un pari pour ce «parlementaire très à gauche, quasiment inconnu en Suisse latine». Mais qui a «rapidement démontré sa maîtrise de la direction». Et d'énumérer ses nombreuses qualités: son écoute, son calme, sa nature intégrative, son habileté stratégique, son sérieux, son optimisme, sa culture. «Durant sa dernière année de fonction, Paul, qui a participé à l'élaboration des mesures d'accompagnement, a été le premier à comprendre que les attaques de l'UE et du Parlement fédéral contre ces mesures ne pou-

vaient être repoussées qu'en suivant une ligne dure.» Et Vasco Pedrina de citer l'ancien responsable de la section saint-galloise du SIB: «Les gens ne comprennent pas toujours ce qu'il dit, mais ils le croient!» Rires dans la salle. «Autrefois, quand ma fille décrochait le téléphone, elle me disait parfois: "C'est l'homme qui parle à toute vitesse." Non seulement Paul parle vite, mais il réfléchit vite et, quand une opportunité politique se présente pour un compromis avantageux, il agit vite!» Et d'ajouter plus loin: «Dans ce jeu d'échecs politique, Paul a parfois surmené certains des nôtres, qui peinaient à mettre leur tête en accord avec leur cœur, et à le suivre.»

Vasco Pedrina a conclu: «Tu as créé une base solide pour développer notre mouvement malgré la période de turbulences et les forces centrifuges que nous vivons.» Vania Alleve, vice-présidente de l'USS et présidente d'Unia, a également rappelé la force d'intégration, l'intégrité et la vision claire du président sortant. Avant de lancer: «Tu vas nous manquer!» ■

nir parole: ne pas jouer la concurrence sur les salaires à l'échelle européenne. Un mot pour les femmes: vous pouvez compter sur moi. Je mesure les attentes. Le combat continue. Merci de votre confiance! Et de remercier encore Paul Rechsteiner qui l'avait guidé quand il était alors jeune conseiller national.

Pierre-Yves Maillard devrait prendre ses fonctions de président de l'USS en mai ou en juin 2019. Le temps de repourvoir son poste de conseiller d'Etat en charge de la Santé et de l'Action sociale dans le canton de Vaud. D'ici là, Vania Alleve et Giorgio Tuti, vice-présidente et vice-président de l'USS, assureront l'intérim. Avec eux, une deuxième romande siégera au comité présidentiel: Véronique Polito (Unia) qui remplace son collègue Aldo Ferrari (Unia). Ainsi que Stefan Giger (SSP), Daniel Mürter (Syndicom), Corrado Pardini (Unia), Katharina Prelicz-Huber (SSP) et Barbara Spalinger (SEV). ■

Election présidentielle sous tension

Aline Andrey

Si les pronostics étaient en faveur du Vaudois Pierre-Yves Maillard face à la Saint-Galloise Barbara Gysi pour prendre la tête de l'USS, la matinée d'élection du 1^{er} décembre s'est déroulée dans un suspense grandissant, et une ambiance quelque peu tendue, même si empreinte de fair-play. Après les présentations de chacun des candidats, en allemand (le Vaudois estimant que les Romands l'avaient déjà souvent entendu), et leurs réponses aux questions des délégués, chronométrées, les différentes interventions de ces derniers, neuf de chaque côté, ont été particulièrement musclées. D'un côté, des militants de la base ont retracé les victoires syndicales, et aussi politiques, de Pierre-Yves Maillard. De l'autre, des délégués ont rappelé qu'à candidature égale, c'était au tour d'une femme de présider l'USS. Plus qu'un symbole, alors que la grève des femmes du 14 juin 2019

se prépare déjà. La question d'une représentation romande dans un comité présidentiel en grande majorité suisse-allemanique (un Romand pour sept Suisses allemands ces dernières années) a aussi été soulevée. Deux délégués ont, quant à eux, annoncé qu'ils voteraient blanc, refusant de soutenir des candidats en faveur de la RFFA.

Le vote s'est fait à bulletins secrets, les portes fermées. Dans l'attente des résultats, les femmes de l'USS, et quelques hommes, ont scandé des slogans pour une solidarité avec les femmes du monde entier, et pour la grève des femmes. Le congrès a demandé que l'USS s'engage fortement dans l'élaboration de cet événement partout en Suisse.

Puis, la décision est tombée, alors que le congrès entier semblait retenir son souffle. A la majorité absolue, avec 115 voix, les délégués de l'USS ont choisi Pierre-Yves Maillard pour nouveau président. Barbara Gysi a recueilli 82 voix. A noter que 15 délégués ont voté blanc.

PROCESSUS ÉLECTORAL LONG

«J'ai beaucoup appris ces dernières semaines et j'ai encore beaucoup à apprendre», a déclaré Pierre-Yves Maillard visiblement soulagé et heureux. Il a remercié Barbara Gysi pour son fair-play tout au long de ce «processus électoral deux fois plus long que celui du Conseil fédéral».

Ses pensées sont allées ensuite à celle qui l'a fait entrer dans le monde syndical: Christiane Brunner. Et de déclarer en substance: «Je sens le poids de la responsabilité. La pression mise sur l'ensemble des travailleuses et des travailleurs est forte. Cette pression va continuer à s'exercer. La marchandisation est à l'œuvre partout. Contre cela, il est temps de proposer la solidarité, la coopération, entre régions, entre migrants, entre hommes et femmes. L'ordre économique proposé érode ces coopérations. Ce combat doit se mener pied à pied sur les lieux de travail. Sur les mesures d'accompagnement, le Conseil fédéral doit te-

Echec des négociations dans la sécurité privée

Les agents de sécurité exigent que des mesures soient prises pour stopper le dumping et les semaines de plus de 50 heures. Unia lance une pétition

Manon Todesco

Après plus d'un an de négociations entre les partenaires sociaux en vue du renouvellement de la Convention collective de travail de la branche de la sécurité privée, celles-ci ont échoué. En effet, la conférence de branche d'Unia a refusé à l'unanimité le résultat de la négociation. «Ce résultat n'est pas à la hauteur des attentes des agents de sécurité», souligne le syndicat dans un communiqué de presse. «Aucune avancée substantielle n'a été faite contre le dumping salarial qui fait rage dans la branche entre les différentes catégories salariales, ou contre les dépassements de la limite de travail hebdomadaire de 50 heures.» Enfin, l'Association

des entreprises suisses des services de sécurité (AESS) refuse «avec obstination de promouvoir la formation sur le plan paritaire». Pour les travailleurs, la position patronale est non seulement un manque de reconnaissance de leur travail, mais aussi une menace pour la protection de leur santé. Rappelons que la CCT, de force obligatoire dans toute la Suisse, protège plus de 20 000 salariés et arrive à échéance fin juin 2019. Dans ce contexte, Unia appelle l'AESS à des négociations urgentes afin d'éviter un vide conventionnel dans la sécurité privée. Pour appuyer ses revendications, le syndicat lance par ailleurs une pétition nationale* à destination des agents de sécurité. «Une nouvelle CCT de force obligatoire doit

impérativement garantir une revalorisation des salaires et éviter une mise en concurrence des différentes catégories salariales», conclut Unia, qui appelle en outre à un renforcement des contrôles, indispensables dans le contexte de forte pression sur les prix exercée jusque dans les mandats publics. ■



*La pétition est à signer jusqu'au 25 janvier 2019 sur: <https://unia.ch/fr/monde-du-travail/de-a-a-z/secteur-des-services/securite/stop-au-dumping/>

VOUS AVEZ DES DROITS@

LICENCIEMENT PENDANT LA GROSSESSE

Mon employeur m'a licenciée le 24 septembre 2018 pour le 30 novembre 2018. Fin novembre 2018, j'apprends que je suis enceinte depuis environ deux mois. J'annonce ma grossesse à mon employeur. Afin de clarifier la situation, mon employeur souhaite connaître la date du début de ma grossesse. A partir de quel jour puis-je considérer que j'étais enceinte?

Selon l'article 336c alinéa 1 lettre c du CO, après le temps d'essai, l'employeur ne peut pas résilier le contrat pendant la grossesse et au cours des seize semaines qui suivent l'accouchement. Selon l'alinéa 2, le congé donné pendant la grossesse est nul; si le congé a été donné avant la grossesse et si le délai de congé n'a pas expiré au moment du début de la grossesse, le délai est suspendu et ne continue à courir qu'après la fin de la période de protection.

Ainsi cet article protège les femmes enceintes contre les licenciements et prévoit la nullité du congé si la grossesse a débuté avant la résiliation; si la grossesse a débuté après la résiliation du contrat de travail, le délai de congé est suspendu.

Cependant cette disposition ne contient aucune indication sur le début de la période de grossesse. Faut-il considérer que la grossesse a débuté au moment de la fécondation de l'ovule ou au moment de l'implantation de l'ovule fécondé dans l'utérus, cette étape intervenant six à sept jours après la fécondation?

Le Tribunal fédéral a confirmé, dans un arrêt du 26 janvier 2017 (ATF 143 III 21), que dans un cas d'application de l'article 336c alinéa 1 lettre c du CO, la grossesse débute le jour de la conception, entendue comme le jour de la fécondation de l'ovule.

Dans le cas d'espèce, il faut donc demander au médecin un certificat médical qui précisera le jour de la fécondation de l'ovule afin de déterminer si le congé est nul ou simplement suspendu.

DÉMISSION DURANT UNE MALADIE

Je suis en arrêt maladie depuis plusieurs semaines, est-ce que je peux démissionner pour raisons médicales sans être sanctionné par l'assurance chômage?

Si un travail n'est plus convenable pour des raisons de santé, il peut en principe être résilié sans risque de sanction. Attention, le caractère non convenable doit être attesté par un certificat médical probant.

Le Secrétariat d'Etat à l'économie a publié dans sa lettre d'information du mois de septembre 2017 un changement de pratique au sujet des démissions pour raisons médicales. Depuis cette date, il est considéré que «le fait que le travail ne soit plus convenable n'autorise pas la personne assurée à résilier son contrat de travail sans respecter les délais de résiliation ordinaires».

Le droit de démissionner pour raisons médicales doit donc être exercé en respectant le délai de congé. Si vous résiliez votre contrat de travail avec effet immédiat, vous serez sanctionné par le chômage. ■

Esther Benítez, juriste à Unia Genève

Une question sur vos droits en matière de travail ou d'assurances sociales? N'hésitez pas à nous écrire à redaction@evenement.ch

GENÈVE

Michela Bovolenta et ses camarades distinguées



CÉDRIC VINCENIN/L'E COURRIER

La syndicaliste Michela Bovolenta et le collectif «Grève des femmes» se sont vus décerner le 17 novembre dernier à Genève le Prix Courier des droits humains. Depuis 1986, cette distinction honore tous les deux ans une personne représentant une association ou un groupe engagé pour un monde plus juste. Secrétaire centrale du Syndicat des services publics et coprésidente de la commission féminine de l'Union syndicale suisse, Michela Bovolenta est l'une des chevilles ouvrières de la grève générale prévue le 14 juin 2019 en Suisse en faveur de l'égalité salariale. «Je partage ce prix avec vous toutes, car ce n'est qu'ensemble que nous ferons cette grève féministe et des femmes», a déclaré peu après la lauréate sur les réseaux sociaux. Plus motivé que jamais, le collectif, rejoint par de nombreuses militantes de tous les cantons, vient d'ouvrir un site internet (grevefeministe2019.ch). Le Prix Courier 2018 a été remis à l'occasion d'une soirée marquant les 150 ans du journal *Le Courier*. Plus de 2000 personnes ont afflué à la salle communale de Plainpalais pour témoigner de leur attachement à ce quotidien progressiste. ■ JB

EXPOSITION

Jean-Daniel Rohrer, artiste poétique

Enfant de Tramelan, l'artiste-peintre Jean-Daniel Rohrer, installé aujourd'hui à Montréal, a franchi l'Atlantique avec une galerie magnifique de nouvelles œuvres. Il expose depuis le mois dernier au Centre de culture et loisirs (CCL) de Saint-Imier. Membre de l'Académie royale du Canada, Jean-Daniel Rohrer a créé la sculpture «L'Homme de la Paix», offerte par Montréal à la ville d'Hiroshima. Auteur de nombreuses œuvres, dont un impressionnant polyptique mural «Mundus Novus» accroché aux murs de l'aéroport international de Montréal, Jean-Daniel Rohrer est aussi un humaniste, animant des ateliers pour enfants abandonnés à Haïti. Sa poésie, son regard subtil et profond, sensible, ses œuvres aux mille entrées, sont à découvrir jusqu'au 20 décembre au CCL. ■ L'ES



A voir au CCL, rue du Marché 6 à Saint-Imier. Du mercredi au vendredi de 14h à 18h, samedi et dimanche de 14h à 17h. Entrée libre.

AGENDA UNIA

GENÈVE

SEANCES

Comité horlogerie: lundi 10 décembre à 17h30. Assemblée régionale des délégués: lundi 10 décembre à 19h.

GI migrants: mardi 11 décembre à 18h30.

GI retraités: mercredi 12 décembre à 9h30.

Ordre du jour: 1. Approbation de l'ordre du jour – Excusés – Annonce des divers. 2. Adoption du procès-verbal du mercredi 14 novembre 2018. 3. Informations syndicales/politiques/ diverses: retour de l'AND, retour du Congrès de l'USS, retour de l'Assemblée régionale des délégués, point sur la récolte de signatures RFFA. 4. Point sur la sortie de Satigny. 5. Divers. Comme à l'accoutumée, un apéro sera servi après la réunion.

Comité mécatronique:

mardi 18 décembre à 17h.

Comité HCR: mardi 18 décembre à 18h30.

PERMANENCE PAPHYRUS

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.

Toutes les séances et la permanence ont lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

Neuchâtel: le mardi 11 décembre à 16h.

La Chaux-de-Fonds: le jeudi 13 décembre.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Vendredi de 9h à 12h (administration uniquement).

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h. Jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).

Moutier: lundi de 14h30 à 18h.

St-Imier: lundi de 14h30 à 18h.

Jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).

Permanence téléphonique: du lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h

au 0848 421 600.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h,

vendredi de 9h à 12h.

Tavannes: lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: lundi de 14h30 à 18h.

Saignelégier: lundi de 14h30 à 18h.

St-Imier: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: tous les matins de 9h à 12h au 0848 421 600.

VALAIS

VALAIS ROMAND

LE CINÉMA DU NOËL DES ENFANTS

Section du Valais Central: projection de «Astérix, le secret de la potion magique»

Le 8 décembre à:

10h au cinéma du Bourg à Sierre.

10h au cinéma Lux à Sion.

Section du Bas-Valais:

projection de «Le Grinch»

Le 15 décembre à:

9h30 au cinéma Casino de Martigny.

9h30 au cinéma Plaza de Monthey.

Pour les enfants et petits-enfants des membres Unia, l'entrée est gratuite. Pour les accompagnants, une participation de 12 fr. par personne est demandée.

Les billets sont à retirer pendant les heures d'ouvertures des différents secrétariats Unia Valais.

VAUD

NORD VAUDOIS

FERMETURES DE FIN D'ANNÉE

Secrétariat d'Yverdon-les-Bains

Nous vous informons qu'il n'y aura plus de permanence le dernier samedi de chaque mois.

Fermeture de fin d'année: du 24 décembre

2018 au 4 janvier 2019.

Reprise le lundi 7 janvier 2019.

Bureau de Payerne

Rue du Simplan 10.

Fermeture de fin d'année: du 21 décembre 2018 au 9 janvier 2019.

Reprise le jeudi 10 janvier 2019 (16h – 18h30).

PERMANENCE DE VALLORBE

Réouverture

Le syndicat Unia répond à nouveau à vos questions tous les mardis de 16h à 18h lors de sa permanence syndicale.

La permanence s'adresse en particulier aux travailleuses et travailleurs de l'industrie.

Contact: Syndicat Unia, Grand Rue 9, 1337 Vallorbe 0848 606 606.

WWW.
EVENEMENT
.CH

«CETTE ENTREPRISE NE RESPECTE RIEN, LA PRESSION EST PERMANENTE»

Des anciens employés, soutenus par Unia, dénoncent les conditions de travail inhumaines subies chez Pharmafocus à Romont, entre pressions, injures et harcèlement



THIERRY PORCHET

Moment d'émotion ce vendredi 23 novembre, à l'entrée de l'entreprise Pharmafocus à Romont. Des anciennes employées, soutenues par des syndicalistes d'Unia, ont lu la lettre ouverte adressée à la direction, l'informant que malgré les nombreuses tentatives de trouver des solutions, rien n'a été fait et qu'au contraire, la situation s'est même détériorée pour elles.

Textes Sylviane Herranz

Un geste symbolique, une ultime tentative d'attirer l'attention de la direction sur les conditions de travail inhumaines et le traitement méprisant qu'ils ont subis. Ce vendredi 23 novembre, devant l'ancienne usine de Tetra Pak à Romont, quatre personnes, ex-employés de Pharmafocus qui occupe les lieux depuis 2014, ont lu et déposé dans la boîte aux lettres une missive adressée à l'entreprise, grossiste fournissant des pharmacies indépendantes en Suisse. Une lettre ouverte dans laquelle ils expliquent que toutes les démarches proposées pour résoudre les problèmes chez Pharmafocus n'ont eu aucune suite. Soutenus par Unia, ces trois femmes et un homme informaient aussi qu'ils sont sept à avoir déposé des requêtes aux Prud'hommes contre la société. Pharmafocus s'est établi à Romont en 2014, attiré par les avantages fiscaux offerts par la Promotion économique fribourgeoise. D'une vingtaine d'employés en 2014, le site glânois en occupe aujourd'hui une centaine. Parmi eux, des logisticiens, des livreurs et de nombreuses opératrices préparant les commandes de médicaments pour les pharmacies.

UNE PRESSION TERRIBLE

Dans le petit café romontois où se déroule ensuite la conférence de presse, les langues se délient. Parfois avec peine, des sanglots dans la voix, tant les faits subis sont encore douloureux. «On ne voulait pas en arriver là, nous voulions tout faire pour que les choses s'arrangent, relève Joëlle*, ancienne opératrice de commande. Cette entreprise ne respecte rien, on est traités comme des esclaves, nous ne sommes pas des personnes. La pression psychologique est permanente. Quand je partais le soir, je me disais: "Mon Dieu, est-ce que demain je vais être convoquée ou pas?" Au bureau, devant les responsables, on n'est pas seulement réprimandés en cas d'erreur, mais ils menacent de nous licencier. Quand vous subissez de telles pressions tous les jours, vous craquez!» Joëlle raconte. Les visages de ses collègues sont tirés. Les images, les cris, les pressions remontent. «On était harcelés tous les jours, tout le temps, ose Evelyne*. Les chefs vous appellent vingt fois par jour au bureau, vous mettent la pression, montent les gens

les uns contre les autres. Cette pression psychologique, ça devient quelque chose de carrément physique, c'est un tout. Ils nous disaient par exemple: "Ici vous ne faites que du tourisme, vous ne travaillez pas, venez en Italie voir ce qu'est le vrai travail." Et ils criaient derrière nous: "Dai! Dai!" Les dames, que les chefs appelaient «les chèvres»..., devaient courir dans les enfilades d'étagères pour remplir les caisses de médicaments à une cadence folle: 150 lignes par heure. Les lignes, ce sont celles figurant sur les feuilles de commande. Chaque ligne correspond

«Si on ne voulait pas signer, ils nous menaçaient, on n'avait pas le choix. Ils nous suivent, nous observent à la loupe.»

à un médicament, qu'il y ait une boîte ou 29. Les boîtes sont scannées sur un gros appareil porté au poignet. Et s'il en manque une, c'est l'erreur, la convocation au bureau, l'obligation de signer un document. «Si on ne voulait pas signer, ils nous menaçaient, on n'avait pas le choix. Ils nous suivent, nous observent à la loupe», notent les employées, pointant du doigt deux chefs et le responsable RH, «un monsieur qui écrase tout le monde», dit Joëlle.

QUOTAS IMPOSSIBLES

«Il y a eu des choses pires, qui doivent se régler devant un tribunal...» reprend Evelyne. Secrétaire régional d'Unia Fribourg, Armand Jaquier soulève un peu le voile et évoque du harcèlement sexuel. Il parle aussi d'un responsable de la maintenance, dont la photo avait été collée sur les poubelles avec la mention «responsable direct de l'élimination des déchets» pour le dénigrer. Une autre ancienne employée témoigne avoir entendu une chanson incitant un travailleur à se suicider. «C'est abject, et très dangereux pour une personne qui pourrait être amenée à passer à l'acte!» s'indigne-t-elle. En novembre 2017, l'entreprise oblige les opératrices à effectuer 220 lignes par heure, avec un «taux d'erreurs de zéro par mois». «C'était impossible. Même les chefs admettaient qu'ils n'y arriveraient pas», relève Sandrine*. «Ils nous ont obligées à signer un pa-

pier pour ces 220 lignes, ajoute une collègue. J'ai signé sous la contrainte. Je l'ai noté sous ma signature, expliquant que cet objectif est irréalisable. Ils n'ont pas aimé...» Les employées dénoncent aussi un temps de travail fréquemment prolongé, et les erreurs régulières de timbreuse. «Ils sont toujours "en train de régler ça"», notent-elles en chœur.

«DESCENTE AUX ENFERS»

Responsable de secteur, Evelyne a subi un harcèlement qui l'a conduite, comme d'autres, au fond du trou. «Tout reposait sur moi, ils se sont acharnés avec une force horrible, ont tenté de m'isoler des autres, mais les gens n'ont pas suivi. J'ai vu venir les choses peu à peu, et je suis tombée dans une spirale infernale.» Son mari, mis au courant de ce qu'elle vivait dans l'entreprise, et son médecin ont tiré la sonnette d'alarme. Après un arrêt maladie de cinq mois, elle reprend à 50%. «C'était encore pire, ils m'ont attaquée avec de nouvelles personnes dans l'entreprise. C'était une descente aux enfers, alors que nous avions déjà mis en place le groupe de travail.»

Un groupe de travail constitué après que des salariés se sont adressés à Unia au printemps 2016. Juste avant, en janvier, une vingtaine d'entre eux avaient écrit au Service public de l'emploi (SPE), pour qu'il leur vienne en aide face aux difficultés vécues dans l'entreprise, les heures supplémentaires, le travail de nuit, la timbreuse «qui vole nos heures», la sécurité et les cas de mobbing, d'insultes et de menaces de licenciement «régulièrement proférées afin de mettre une pression pour améliorer le rendement», écrivaient-ils. Depuis, rien n'a changé même si le SPE dit avoir «un œil sur Pharmafocus», comme déclaré par son chef au journal *La Liberté*.

TOUS LICENCIÉS OU CONTRAINTS DE PARTIR

Au total, une trentaine d'employés sont allés au syndicat. En 2016, une première rencontre avec la direction a eu lieu, sans résultat. «Nous avons ensuite obtenu l'accord de la direction de Bâle pour former un groupe de travail afin de mettre les problèmes sur le papier et de trouver des solutions. Quinze à vingt personnes y ont participé. Mais la direction a continué à faire la sourde oreille», explique Yvan Corminbœuf, du secteur de l'industrie à Unia Fribourg, tout en saluant le courage des employés qui, «depuis deux ans, ont passé énormément de temps pour défendre leurs intérêts et ceux de leurs collègues». Matteo Guagenti, aussi en charge de l'industrie au syndicat, ajoute: «La direction a une facilité déconcertante à jeter de la poudre aux yeux en disant que ça va changer, mais ce sont des menteurs. Ils ont tellement voulu collaborer avec le personnel que tous ceux qui se sont engagés dans le groupe de travail ont été licenciés ou ont été contraints de quitter l'entreprise à cause des pressions!»

UNE QUESTION DE SURVIE

«L'objectif de notre intervention est de construire des conditions de travail correctes, c'est une question de survie pour le personnel», relève Armand Jaquier, qui s'énervait face à l'absence de volonté de l'Etat d'obliger les entreprises qu'il soutient de disposer d'une CCT. Et Joëlle, porte-parole des ex-employés ayant déposé une requête aux Prud'hommes, conclut: «On veut juste qu'on reconnaisse ce que l'on a subi, pour les dames qui sont là-bas aussi, on ne va pas laisser cette entreprise continuer à faire ça!» ■

* Prénoms d'emprunt.

«Tout le monde est content»

Contacté vendredi dernier, Andreas Tschan, cofondateur et codirecteur de Pharmafocus, réfute les accusations portées contre la société. S'il reconnaît avoir eu des séances avec Unia, il indique n'avoir jamais reçu le détail des griefs en matière de mobbing, ni les conclusions du groupe de travail, qui ont pourtant été transmises à la direction. Il admet que, depuis le début de l'année, il y a eu «un, au maximum deux licenciements» et qu'une ou deux personnes «sont parties», car elles n'ont pas accepté la perte de leur 13^e salaire. Il reconnaît aussi deux cas de burn-out, il y a deux ou trois ans. Quant aux cadences impossibles à tenir, il prétend que c'est la norme dans ce type de centres. «Tout le monde est content dans l'entreprise. Personne ne m'a jamais envoyé d'email ou téléphoné pour se plaindre, alors qu'ils ont tous mes coordonnées. Pour ce qui est des requêtes aux Prud'hommes, j'attends de voir ce que diront les juges», affirme-t-il. ■

BRÈVES

SWISSMETAL: GARANTIES OBTENUES SUR LE PAIEMENT DES SALAIRES

Le paiement des salaires des travailleurs de Baoshida Swissmetal est assuré pour les mois de décembre et janvier. Il en est de même du treizième salaire de fin d'année. Unia en a obtenu la garantie la semaine dernière du directeur général de l'entreprise métallurgique. «C'est une avancée, un soulagement», commente le responsable de l'industrie d'Unia Transjurane, Patrick Cerf. En difficulté, la filiale du groupe chinois a obtenu, début octobre, du Tribunal régional du Jura bernois-Seeland un ajournement de faillite. La semaine passée, le tribunal a décidé de faire passer la société en sursis concordataire provisoire. Ce statut permet de chercher un arrangement avec les créanciers. «On est dans une logique de reprise. On sait que des discussions ont été entamées à cette fin, explique Patrick Cerf. Les travailleurs se font du souci pour leur travail, nous partageons leur inquiétude. On reste au taquet et nous continuerons à mettre la pression. Nous voulons obtenir de la direction et du commissaire au sursis concordataire des garanties pour l'emploi.» Swissmetal occupe quelque 200 personnes sur le site de Dornach (SO) et dans l'ancienne usine de la Boillat de Reconvilier (BE), théâtre de grèves en 2004 et 2006. ■ JB

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS D'UNIA: «L'HUMAIN AVANT LE PROFIT»

A l'issue de leur assemblée nationale tenue le 24 novembre dernier à Bâle, les délégués d'Unia ont rejoint la manifestation des employés de Novartis contre le plan de licenciement annoncé en septembre. Quelque 800 personnes se sont rassemblées dans la ville accueillant le siège du géant de la pharma sous le slogan «L'humain avant le profit». Les délégués d'Unia avaient auparavant adopté une résolution demandant à Novartis de renoncer à son plan de suppression de 2150 emplois. Une restructuration qui n'est pas fondée sur des motifs économiques réels, explique Unia dans un communiqué. L'an passé, le bénéfice de Novartis a ainsi «bondi à 7,7 milliards de francs» et ses actionnaires ont touché 11,7 milliards de francs. Les délégués d'Unia appellent le groupe à changer de politique du personnel et à prendre ses responsabilités sociales. Ils ont exprimé leur solidarité avec les travailleurs de Novartis et les «soutiennent pleinement dans leur combat contre les suppressions de postes», poursuit Unia. Durant leur assemblée, les délégués ont encore appelé la Société suisse des entrepreneurs à approuver la solution élaborée pour la sauvegarde de la retraite anticipée à 60 ans, à reconduire la Convention nationale et à augmenter les salaires des maçons. Ils ont également réaffirmé leur soutien à une grève générale dans la branche en cas d'échec des négociations. Ils se sont aussi prononcés dans une résolution pour une AVS renforcée et étendue alors que les rentes du 2^e pilier poursuivent leur baisse. Cette dernière assemblée de l'année a encore fixé les objectifs du syndicat pour 2019: «Unia s'engagera résolument pour la mise en œuvre de l'égalité salariale et de l'égalité entre femmes et hommes et jouera un rôle moteur dans l'organisation de la grève des femmes du 14 juin 2019. Les délégués ont défini comme autres priorités politiques la défense de la libre circulation des personnes et des mesures d'accompagnement ainsi que la lutte contre les attaques bourgeoises visant la Loi sur le travail.» ■ SH

Propos recueillis par Aline Andrey

Le Togo est en ébullition. Le 17, le 29 novembre et le 1^{er} décembre, des manifestations se sont encore déroulées dans ce petit pays d'Afrique de l'Ouest. Mais aussi parmi la diaspora en Belgique, en Allemagne, aux Etats-Unis ou encore au Nigeria. Au moment de la mise sous presse de ce journal, d'autres mobilisations étaient prévues pour contester la tenue d'élections législatives fixées par le gouvernement le 20 décembre. Des votations qualifiées de mascarade par la coalition de 14 partis politiques de l'opposition (C14) qui demande des réformes préalables. En ligne de mire, la restriction du nombre de mandats présidentiels, et le départ du régime de Faure Gnassingbé, au pouvoir depuis 2005, date du décès de son père, Eyadema, à la tête du pays depuis 1967. Entretien avec un opposant de toujours, Tétévi Norbert Gbikpi-Benissan, ancien secrétaire général de l'Union nationale des syndicats indépendants du Togo (Unsit) de 1991 à 2012 et, depuis 2013, secrétaire national du Parti démocratique des travailleurs (PA.DE.T - parti d'opposition, hors C14).

QUESTIONS RÉPONSES

Pourquoi la tenue ou non de ces élections législatives est-elle si importante ?

Le problème du Togo, c'est le problème des élections. Jusqu'à présent, le régime s'est maintenu par la corruption, l'oppression, et la fraude électorale avec l'achat des consciences. Dans sa feuille de route, la Cedeao (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, *ndlr*) préconise des réformes avant la tenue des élections. Il faut revoir la composition de la Ceni (Commission électorale nationale indépendante, *ndlr*) qui décide du moment des élections, de l'enrôlement sur les listes... Et réformer la Cour constitutionnelle qui décide de la validité des élections, alors qu'elle est aux ordres du gouvernement. Il faut également rectifier le découpage électoral, jusqu'à présent en faveur du gouvernement. Lomé, la capitale et agglomération de plus d'un million d'habitants, fief de l'opposition, a autant de députés qu'une circonscription du nord du pays qui en compte moins de 100 000. De surcroît, la diaspora - environ 2 millions de personnes, alors que le pays en dénombre 7 millions - n'a pas le droit de vote. C'est aussi un objet de négociations entre le gouvernement et l'opposition. Sans réformes préalables, les élections seront, comme d'habitude, pourries. Le pouvoir sera renforcé, s'il détient de nouveau la majorité de l'Assemblée. Depuis août 2017, le peuple demande le retour intégral à la Constitution originelle de 1992 qui stipule qu'en aucun cas, nul ne peut faire plus de deux mandats (mandat de cinq ans, renouvelable une seule fois). Aujourd'hui, le président achève son 3^e mandat. Et s'il dit être d'accord avec la réintroduction de cet article, il estime qu'il ne doit pas s'appliquer rétroactivement. Ce qui signifie qu'il

«LE PEUPLE EN A MARRE, CAR IL CRÈVE DE FAIM!»

Des manifestations s'organisent au Togo pour repousser les élections législatives. Retour sur la situation avec un homme politique de gauche, Tétévi Norbert Gbikpi-Benissan



DAVID PRÉTRE

Rencontré début novembre à Lomé dans la capitale, puis contacté la semaine dernière, Tétévi Norbert Gbikpi-Benissan s'exprime dans un français tout parisien, héritage de ses études effectuées dans l'Hexagone durant les années 1950 et 1960. Enseignant et syndicaliste, père de huit enfants, il a créé la première centrale syndicale indépendante du Togo en 1991. A 77 ans, il continue de croire qu'une autre Afrique est possible.

pourrait se représenter encore deux fois, en 2020 et en 2025. Voilà le tour de passe-passe. Ce retour à la Constitution signifierait le départ immédiat du président. Aujourd'hui, il y a un risque de chaos. Le peuple en a marre d'être dirigé par la même famille depuis 50 ans, car il crève de faim!

L'année passée des mobilisations ont secoué le pays, puis il y a eu un retour au calme...

Le gouvernement a réussi à bloquer les marches, qui représentaient un fort potentiel insurrectionnel. Il a obtenu, avec la pression de la Cedeao, l'arrêt des manifestations, contre l'ouverture de négociations. La C14 s'est fait avoir à ce moment-là, mais a maintenu sa position d'unité. Le même schéma a déjà eu lieu,

dans les années 1990-1991. Lors des grandes revendications populaires conduites par la jeunesse, le peuple voulait le départ d'Eyadema. Les partis, qui venaient d'être libéralisés, ont décidé, à l'instigation de la France et de la «communauté internationale», qu'il fallait finalement négocier. Depuis l'indépendance, toutes les aspirations du peuple ont été trahies. En commençant par l'assassinat du premier président élu démocratiquement en 1960, Sylvanus Olympio. Puis le parti unique d'Eyadema, avec le soutien de la France, accompagné par une politique économique désastreuse coordonnée par le FMI et la Banque mondiale, ont créé des «éléphants blancs» (réalisations prestigieuses inutiles qui deviennent des gouffres financiers, *ndlr*) et maintenu le peuple dans la pauvreté. Un livre

parle très bien de tout ça: *Le Togo, de l'esclavage au libéralisme mafieux*, du journaliste suisse Gilles Labarthe. Le diktat du paiement de la dette est toujours là. C'est un piège sans fin: 15 à 20% du budget est alloué au paiement de la dette. Un pillage, en plus de celui des matières premières. Le Togo - et ce n'est un secret pour personne - fait partie du pré carré de la Françafrique.

En 1991, le multipartisme a été mis en place. Où en est la liberté de la presse, la liberté d'expression et celle syndicale ?

La liberté de la presse est un étendard du régime. Mais la plupart des journalistes manquent de formation et relaient trop souvent des *fake news*. Au cours des marches en 2017, des gens ont été tués, d'autres emprisonnés. Ce dossier des prisonniers po-

litiques est discuté entre le gouvernement et l'opposition qui demande leur libération. Mais leurs listes ne correspondent pas. Pour l'instant, le rapport de force reste en faveur du pouvoir qui contrôle l'armée, avec un phénomène de milices - «les incontrôlés» - encadrées, dans les faits, par les militaires. A noter que des instructeurs français sont aussi présents. En 1991, avec le retour aux libertés fondamentales, des syndicats indépendants ont été créés, dont l'Unsit. Mais jusqu'à aujourd'hui, il y a une bipartition entre les syndicats indépendants et les syndicats créés par le gouvernement ou qui accompagnent sa politique.

Qu'en est-il des grèves de ces dernières années ?

Depuis cinq ans, on assiste à un chapelet de grèves, notamment chez les enseignants. Car le gouvernement est incapable d'arranger la situation. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population n'a pas accès à l'eau potable, la moitié vit sous le seuil de pauvreté. Quand il pleut, les banlieues sont sinistrées. Les hôpitaux, les services publics ne fonctionnent pas... Avec le salaire minimum de 35 000 francs CFA (60 francs suisses) - et vous ne savez pas à quel point nous avons dû nous battre pour l'obtenir -, il est impossible de faire face aux frais de logement, scolaires et médicaux. Ce sont des grèves moins politiques, que de survie.

D'où vient alors le sourire impressionnant des Togolais ?

Il faut bien qu'on montre nos dents (*rire*)... On n'a pas grand-chose. C'est un rire souvent jaune. Il y a un fatalisme fondamental, qui vient de la tradition, ou une sorte de résignation liée à la foi religieuse. Les pouvoirs animistes sont encore très forts. *Maoulaouè* signifie: Dieu le fera. Il y a les fêtes, les liens familiaux. L'habitude de ne pas montrer qu'on souffre. J'ai fait de la prison politique, entre autres pour une histoire de tracts distribués lors du 10^e anniversaire de l'arrivée au pouvoir d'Eyadema, en 1977. C'était dur, on était onze dans une cellule, on ne mangeait qu'une fois par jour, on était battu avec des ceinturons et, lors de la saison des pluies, on grelottait. La cellule avait été remplie d'eau boueuse par nos geôliers... Mais bien souvent on n'arrêtait pas de rigoler.

Avez-vous toujours l'espoir d'un avenir meilleur pour le peuple togolais ?

Oui. Si les élections législatives sont repoussées et les réformes opérées, le pouvoir sera ébranlé. Notre parti politique et d'autres partis de l'opposition réfléchissent comment modifier le rapport de force. Le changement est possible, mais la révolution est nécessaire. A notre avis, les réformes ne suffiront pas. Tout dépend aussi de la France. Il est très important que la V^e République fiche le camp. Selon nous, Mélenchon pourrait changer les choses dans la Françafrique. ■

Samedi 8 décembre, une marche de protestation des Togolais d'Europe est prévue à Paris. Plus d'infos: togodebout.info

EN UN CLIN D'ŒIL

Enfant, avant d'être migrant



NEIL LABRADOR

A Lausanne, le 20 novembre, la Journée internationale des droits de l'enfant a été marquée par le rassemblement du collectif Droit de rester, d'employés de l'Evam (Etablissement vaudois d'accueil des migrants), de partis de gauche et d'une centaine de citoyens qui ont dénoncé le mauvais traitement infligé à des enfants migrants par le Canton de Vaud. Les orateurs ont notamment rappelé le renvoi forcé d'un enfant de 2 ans, né en Suisse, avec sa mère érythréenne, en Grèce (pays dont les retours avaient été interdits par la Cour européenne des droits de l'homme de 2011 à 2017). Cette expulsion manu militari d'une mère et de son enfant par une armada de policiers a fait l'objet d'une prise de position d'employés de l'Evam soutenus par le Syndicat des services publics: «Depuis cet événement, les familles «à l'aide d'urgence» vivent dans la crainte

permanente d'être les prochaines. Certaines choisissent de se cacher. Pour leurs enfants, qui connaissent déjà l'angoisse du renvoi, commence une véritable errance d'un logement précaire à l'autre, entre les nuits chez des amis et les chambres d'un soir. L'impact sur leur santé, sur leur scolarisation et sur leur développement est catastrophique!» Et de questionner: «Comment maintenir ce lien de confiance avec les bénéficiaires après avoir été les témoins impuissants, et donc en apparence consentants, d'une scène où d'autres fonctionnaires, travaillant pour le même Etat, presque des collègues, arrachent un petit enfant aux bras de sa mère?» Il y a une année, un Appel contre l'application aveugle du règlement Dublin signé par plus de 33 000 personnes et 200 organisations était remis au Conseil fédéral. Depuis, les expulsions continuent... ■ AA